

COMMUNE DE CHAPAREILLAN
DEPARTEMENT DE L'ISERE ARRONDISSEMENT DE GRENOBLE

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de Conseillers en exercice	23
Présents	16
Votants	17

L'an deux mille vingt-deux, le 02 juin, le Conseil Municipal de la Commune de CHAPAREILLAN dûment convoqué, s'est réuni à la salle polyvalente sous la présidence de Madame Martine VENTURINI, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 25 mai 2022

Présents : Martine VENTURINI, Valérie IMBAULT-HUART, Fabrice BLUMET, Emmanuelle GIOANETTI, Roland SOCQUET-CLERC, Gilles FORTE, Sylvie THOME, Annalisa DEFILIPPI, Gisèle MOTTA, Yann LIMOUSIN, Franck SOMMÉ, Lucas BEYSSON, Jean MIELLET, Olivier BOURQUARD, Anne MORRIS, Bruno BERLIOZ.

Absents et Excusés : Valérie SACLIER, Jean-Pierre VILLESSOUBRE, Stéphane ROCHE (pouvoir à Emmanuelle GIOANETTI) Valérie SEYSSEL, Malika MANCEAU, Christopher DUMAS, Suan HIRSCH.

OBJET : PERSONNEL COMMUNAL – CREATION DE POSTE
44 – 02/06/2022

Madame Martine VENTURINI maire, rappelle à l'assemblée que, conformément à l'article 34 de la loi du 26 janvier 1984, les emplois sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au conseil municipal de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Madame le Maire propose de créer un poste d'adjoint technique à 24 heures hebdomadaires et un poste d'adjoint d'animation à 15h30 (en remplacement d'un poste à 7h et d'un poste à 8h30 qui pourront être supprimés lors d'une prochaine séance).

Après avoir entendu le rapport de madame le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

DECIDE de créer à compter du 1^{er} juillet 2022 :

- un poste d'adjoint technique à 24 heures hebdomadaires,
- un poste d'adjoint d'animation à 15h30 hebdomadaires

PRECISE que le tableau des effectifs modifié est joint à la présente délibération.

Le conseil municipal adopte à l'unanimité

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an susdits.
POUR EXTRAIT CONFORME

Affiché le : 09 JUIN 2022

Martine VENTURINI
Maire



Tableau des effectifs - commune de Chapareillan

	CATEGORIE	EFFECTIF	DUREE	pourvus		vacants
DIRECTION GENERALE						
Ingénieur principal	A	1	35	1	35	
FILIERE ADMINISTRATIVE						
Attaché	A	1	35	0	0	1
Adjoint administratif principal 1ère Classe	C	3	35	3	105	
Adjoint administratif principal 2ème Classe	C	2	35	2	70	
Adjoint administratif principal 2ème Classe	C	1	31	1	31	
Adjoint administratif	C	1	35	0	0	1
FILIERE TECHNIQUE						
Technicien principal 2eme classe	B	1	35	1	35	
Adjoint technique principal 1ère classe	C	4	35	4	140	
Adjoint technique principal 2ème classe	C	5	35	4	140	1
Adjoint technique	C	4	35	3	105	1
Adjoint technique	C	1	27	1	27	
<u>Adjoint technique</u>	<u>C</u>	<u>1</u>	<u>24</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1</u>
Adjoint technique	C	1	15h30	1	15,5	
Adjoint technique	C	1	12h30	1	12,5	
FILIERE ANIMATION						
Animateur principal 1er classe	B	1	35	1	35	
Animateur principal de 2ème classe	B	1	35	1	35	
Animateur	B	1	35	0	0	1
Adjoint d'animation principal 2ème Classe	C	1	35	1	35	
Adjoint d'animation	C	1	28	1	28	
Adjoint d'animation	C	1	21	1	21	
<u>Adjoint d'animation</u>	<u>C</u>	<u>1</u>	<u>15h30</u>	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>1</u>
Adjoint d'animation	C	1	11	1	11	
Adjoint d'animation	C	1	8h30	1	8,5	
Adjoint d'animation	C	1	7	0	0	1
FILIERE CULTURELLE						
Adjoint du patrimoine principal de 2ème classe	C	1	35	1	35	
Adjoint du patrimoine	C	1	35	0	0	1
FILIERE MEDICO-SOCIALE						
Atsem principale 1ère classe	C	1	35	1	35	
FILIERE SPORTIVE						
Educateur des APS principal de 1ère classe	B	1	21h20	1	21,33	
CAE	C	1	26	1	26	
CAE	C	1	23	1	23	
CAE	C	1	35	0	0	1
TOTAL GENERAL		44		34	1029,83	10
					29,4	

Vu pour être annexé à la délibération n° 44 du 02 06 2022

Martine VENTURINI
Maire

